

NUMÉRO 16 | AOÛT 2018

« Policy dialogue » (dialogue sur les politiques) : une synthèse exploratoire des écrits scientifiques

Émilie Robert, Valéry Ridde

« Policy dialogue » (dialogue sur les politiques) : une synthèse exploratoire des écrits scientifiques

Émilie Robert, Valéry Ridde

Auteurs :

- **Émilie Robert**
Correspondance: emilierobert.udem@gmail.com
Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill (IR-CUSM), Montréal (QC), Canada (au moment de l'étude), SHERPA (Recherche. Immigration. Société), CSSS de la Montagne, Montréal (QC), Canada.
- **Valéry Ridde**
IRD, CEPED (IRD-Université Paris Descartes), Universités Paris Sorbonne Cités, ERL INSERM SAGESUD, France, Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRS-PUM), Canada.

Remerciements :

Les auteurs remercient le Département de Gouvernance et Financement des Systèmes de Santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Union européenne, le Grand-Duché de Luxembourg, et le Partenariat pour la Couverture sanitaire universelle, pour une partie du financement dédiée à cette revue de littérature. Ils remercient en particulier les chercheurs et experts de l'OMS, impliqués dans la recherche réaliste sur le Partenariat pour la Couverture sanitaire universelle qui a donné lieu à cette recension, pour la qualité des discussions qui ont indirectement nourri le contenu du présent document. Enfin, les auteurs remercient Catherine M. Jones pour ses commentaires constructifs de la première version de ce manuscrit. Au moment de l'étude, ER était financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (MFE-14644).

Les auteurs sont entièrement responsables de la qualité scientifique de la recherche qui fait l'objet de la présente publication.

Résumé

Contexte : Depuis la 64e Assemblée mondiale de la santé en 2011, le terme de « policy dialogue » semble être largement convoqué par les acteurs de la santé mondiale, afin d'assurer la participation de l'ensemble des parties prenantes, institutionnelles comme non institutionnelles, dans l'action publique. Afin de mieux comprendre ce que recouvre l'expression « policy dialogue », dont la traduction française reste ambiguë, nous avons entrepris une synthèse exploratoire.

Méthode : La stratégie de recherche documentaire dans les principales bases de données a permis de retenir 25 articles publiés depuis 1985 en langue anglaise. Les deux questions suivantes ont guidé l'analyse : 1) Comment les auteurs définissent-ils, opérationnalisent-ils et étudient-ils ce que nous traduirons par « dialogue sur les politiques » (DP) ? ; 2) Que nous disent ces auteurs des facteurs (p. ex. sociaux, politiques, organisationnels, institutionnels) qui l'influencent ?

Résultats : L'analyse met en évidence trois grandes conceptions du dialogue sur les politiques : un outil de transfert de connaissances ; un mode de gouvernance ; un instrument de négociation de l'aide au développement. Pour chacune de ces trois conceptions, les auteurs mobilisent des concepts, des théories et des cadres d'analyse issus notamment des domaines de l'application des connaissances, de l'analyse des politiques publiques, et des études du développement. Outre les bonnes pratiques qui structurent les événements de DP, les acteurs du dialogue peuvent influencer à la fois les processus de dialogue comme ses résultats. Six facteurs contextuels ont été répertoriés et peuvent servir de leviers pour influencer le DP : le contexte organisationnel ; les fenêtres d'opportunités ; le contexte de l'aide au développement ; les facteurs socioculturels ; les facteurs institutionnels ; et les boucles de rétroaction.

Discussion : Cette synthèse exploratoire montre que les processus et les finalités des dialogues sur les politiques varient grandement selon les auteurs et les champs d'études mobilisés. Or, les « policy dialogues » sont promus par plusieurs acteurs de l'aide au développement, dont la plupart sont impliqués en santé mondiale, comme une nouvelle manière d'interagir avec les autorités nationales des pays bénéficiaires de l'aide. Un tel intérêt justifie de poursuivre les efforts de définition et de structuration initiés dans le cadre de notre recension des écrits, en particulier pour soutenir les autorités nationales et les acteurs internationaux, de façon à assurer la participation juste et équilibrée des multiples parties prenantes à la gouvernance des systèmes de santé des pays à faible et moyen revenu.

Mots-clés: Dialogue sur les politiques, Concertation, Gouvernance, Synthèse, Aide au développement, Politiques publiques, Santé, Application des connaissances.

1. Introduction

L'enjeu de la gouvernance, définie comme « un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement » (Le Galès, 2014, p. 301), est au cœur des réflexions sur le rôle de l'État et des acteurs multiples, privés comme publics, qui interagissent dans l'arène de l'action publique. La participation de ces acteurs à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques a ainsi conduit à l'émergence de nouveaux modes de gouvernance, dont le « policy dialogue ». En français, ce terme est ambigu et recouvre plusieurs réalités : dialogue politique, dialogue sur les politiques et dialogue stratégique, concertation comptent parmi les équivalents français. Nous utiliserons l'expression « dialogue sur les politiques » (DP) pour évoquer ici l'expression en anglais.

Promu à l'échelle internationale, notamment dans le secteur de la santé, le DP est vu comme un moyen de contribuer à la conception et la mise en œuvre de politiques « solides » et « réalistes » (Soixante-quatrième Assemblée mondiale de la santé, 2011). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est dès lors engagée à soutenir les efforts de DP (World Health Organization, 2015). Un tel processus permettrait, selon l'institution internationale, une meilleure inclusion et une meilleure participation des divers acteurs concernés, dont les acteurs bilatéraux et multilatéraux de l'aide au développement, contribuant ainsi à formuler et mettre en œuvre des mesures coordonnées en faveur de la couverture sanitaire universelle. Elle a d'ailleurs publié une note de synthèse sur le DP, qui est – à notre connaissance – la première tentative de réflexion sur le sujet dans le champ de la santé mondiale (Rajan et al., 2015). En outre, un numéro spécial de *BMC Health Services Research* est dédié à l'étude du DP à travers l'expérience de plusieurs pays du continent africain (Nabyonga-Orem, Ota, Mwisongo et Kirigia, 2016).

À la lecture de ces écrits et de leurs sources, la littérature sur le DP semble éclectique et issue de différents champs, dans lesquels il est défini de plusieurs manières. La présente recension vise donc à préciser l'expression « policy dialogue ».

2. Objectifs et méthodes

Cette recension des écrits prend la forme d'une synthèse exploratoire (ou 'scoping study') (Arksey et O'Malley, 2005). Elle implique donc une recension systématique de la littérature sur le DP et une analyse fondée sur les questions suivantes :

- Comment les auteurs définissent-ils, opérationnalisent-ils et étudient-ils le DP ?
- Que nous disent ces auteurs des facteurs (p. ex. sociaux, politiques, organisationnels, institutionnels) qui influencent le DP ?

La stratégie de recherche documentaire inclut la recherche d'articles dans les bases de données Medline, CINAHL, PubMed, Web of Science, et Scopus jusqu'à septembre 2017. Le tableau 1 détaille les bases de données, ainsi que les commandes de mots clés et le nombre d'articles recensés pour chaque commande.

À ce sujet, l'expression « dialogue sur les politiques » est relativement peu usitée en français. Elle trouve son origine dans le terme anglais « policy dialogue » dans lequel « policy » exprime l'action publique. En anglais, la distinction avec le terme « politics » est limpide : « politics » fait référence à la politique, c'est-à-dire l'activité d'un gouvernement ou de personnes qui souhaitent influencer la manière dont un pays est gouverné (Leca, 2012). La traduction française est une tentative pour distinguer l'objet de recherche du dialogue politique, expression communément utilisée pour décrire les interactions politiciennes. Cette traduction reste cependant peu satisfaisante, car elle n'exprime rien qui soit étudié scientifiquement. Le terme « concertation » tel que défini par Touzard (8), nous semble le plus proche de « policy dialogue », c'est-à-dire un « processus de prise de décision collective », dont l'objectif est :

« (...) pour des acteurs, individuels ou collectifs, de trouver un accord, de résoudre ensemble un problème qui se pose à eux, de prendre ensemble une décision collective, ou de préparer une décision prise en final à un autre niveau. » (Touzard, 2006, p.72)

L'auteur distingue ici la concertation d'autres formes de participation politique, telles que la consultation et la négociation, auxquelles s'ajoute la délibération (Halpern, 2014). Cela étant, la « concertation » ne s'applique pas uniquement au contexte de l'action publique. Compte tenu de ces enjeux de traduction, notre recension s'est concentrée sur le terme anglais. Par ailleurs, le DP peut également intégrer les formes de participation citoyenne dans l'action publique. Cette forme de DP présente des particularités qui ne sont pas abordées dans cette synthèse qui se concentre sur le processus institutionnel d'élaboration des politiques publiques.

Deux étapes de recherche documentaire ont complété la recherche initiale. À partir des articles inclus issus de la recherche documentaire initiale, une recherche des articles citant ces derniers a été réalisée avec le moteur de recherche Web of Science. Enfin, la liste des références de chacun des articles inclus a été examinée afin de répertorier des articles portant sur le dialogue sur les politiques.

Les critères de sélection des articles ont été déterminés de façon à identifier les écrits pertinents pour répondre aux questions de recherche, tout en obtenant un nombre d'écrits raisonnables pour assurer leur analyse, considérant les contraintes de ressources.

- Critère 1 : l'article est rédigé en anglais
- Critère 2 : l'article est publié dans une revue scientifique et révisé par les pairs
- Critère 3 : l'article porte sur le DP ('policy dialogue') entendu comme un processus décisionnel impliquant des acteurs institutionnels et non institutionnels, dans une perspective de politiques nationales ou internationales, à l'exclusion des processus de consultation publique
- Critère 4 : l'article rapporte une recherche empirique, une réflexion théorique ou conceptuelle, ou une recension des écrits sur le DP, à l'exclusion des descriptions d'activités

Tableau 1 : Détails des bases de données consultées et des commandes formulées

Bases de données	Commandes	Nombres d'articles
Medline (incluant CAB Abstracts – 1910 to 2016 Week 47 ; Embase 1974 to 2016 Week 49 ; Global Health 1910 to 2016 Week 47 ; all OvidMedline® 1946 to present)	(in TITLE) policy AND dialogue	Total = 204 Après suppression auto. des doublons = 132 Après suppression manuelle des doublons = 126
(incluant CAB Abstracts – 1910 to 2017 Week 36 ; Embase 1974 to 2017 Week 38 ; Global Health 1910 to 2017 Week 36 ; all OvidMedline® 1946 to present)	(in TITLE) 'stakeholder dialogue' OR 'multi-stakeholder dialogue' OR 'multistakeholder dialogue'	Total = 49 Après suppression auto. des doublons = 32 Après suppression manuelle des doublons = 23
CINHAL (incluant Anthropology + International Political Science Abstracts + Public Administration Abstracts + Social sciences abstracts + remove Medline citations)	(in TITLE) policy AND dialogue	Total = 81 Après suppression auto. des doublons = 75 Après suppression manuelle des doublons = 74
PubMed	(in TITLE) policy AND dialogue	Total = 44
Web of science	(in TITLE) policy AND dialogue	Total = 227
Scopus	TITLE(« policy dialogue »)	Documents principaux = 74 Documents secondaires = 291 Total = 365 Après suppression auto. des doublons = 331
TOTAL	Total = 802 Après suppression automatique des doublons = 731 Après suppression manuelle des doublons = 592	

3. Résultats

3.1. Le dialogue sur les politiques comme objet d'étude

Description des articles

La stratégie de recherche documentaire a permis de recenser 592 écrits. L'application des critères de sélection a permis de retenir 25 articles. La figure 1 ci-dessous présente le processus de sélection de ces articles. Le tableau 2 donne une description détaillée des articles retenus. Parmi les articles lus et évalués, 39 articles ont été exclus pour trois raisons principales : le DP faisait référence à une consultation publique ; le DP n'était pas l'objet de l'article ; l'article rapportait de manière descriptive une activité de DP.

Figure 1 : Processus de sélection des articles (PRISMA)

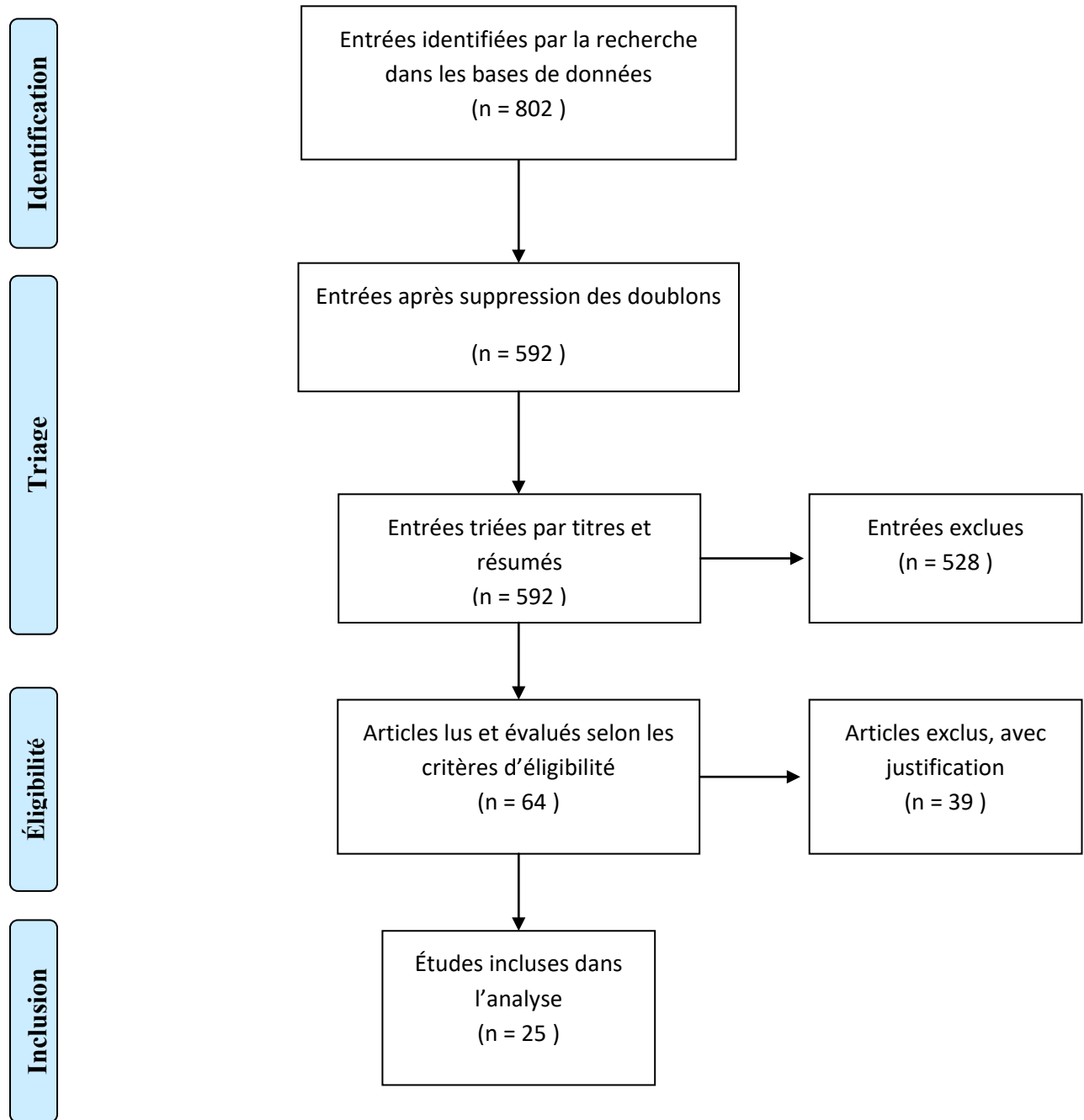


Tableau 2 – Description des articles inclus dans la recension des écrits

AUTEURS	ZONE GÉO-GRAPHIQUE	SECTEUR	MÉTHODE	CONCEPTION DU DP	OBJECTIF
Littérature conceptuelle					
Ehrmann et Lesnick (1986)	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Mode de gouvernance	Décrire les caractéristiques et bonnes pratiques du DP pour l'élaboration des politiques
Lavis, Boyko, et coll. (2010)	Ne s'applique pas	Santé	Ne s'applique pas	Outil de transfert de connaissances	Proposer des questions pour guider l'organisation et la tenue de dialogue sur les politiques de santé
Nabyonga-Orem, Dovlo, et coll. (2016)	AFRO	Santé	Ne s'applique pas	Mode de gouvernance	Faire l'état des lieux de la question du dialogue sur les politiques de santé dans les pays à faible revenu
Études empiriques					
Ade et coll. (2016)	AFRO	Santé	QUAL	Mode de gouvernance	Examiner la coordination du DP dans le contexte d'Ebola en Guinée, selon la perception des participants
Boyko et coll. (2016)	PHR	Santé	MIXTE	Outil de transfert de connaissances	Explorer les caractéristiques et les résultats d'un dialogue de type délibératif sur les politiques de santé publique en matière de violence familiale au Canada
Damani et coll. (2016)	PHR	Santé	MIXTE	Outil de transfert de connaissances	Examiner la contribution du DP pour le développement d'une politique informée par les données probantes en matière d'accès aux soins au Canada
Dovlo, Nabyonga-Orem, et coll. (2016)	AFRO	Santé	QUAL	Mode de gouvernance	Explorer les DP dans le processus d'élaboration de trois politiques au Cap-Vert, Mali et Tchad
Jagger et coll. (2014)	PFMR	Environnement	QUAL	Mode de gouvernance	Comprendre comment des dialogues sur les politiques de protection de l'environnement menés à différents niveaux (international, national, local) influencent le développement de politiques nationales
Kwamie et coll. (2016)	AFRO	Santé	QUAL	Mode de gouvernance	Comprendre de quelle manière le dialogue sur les politiques de santé peut contribuer à l'harmonisation des acteurs en Guinée et au Tchad
Lavis, Boyko, et coll. (2014)	PHR	Santé	QUANT	Outil de transfert de connaissances	Évaluer trois DP en matière de santé
Mwisongo et coll. (2016)	AFRO	Santé	QUAL	Mode de gouvernance	Comprendre les enjeux de pouvoir qui sous-tendent les DP au Tchad, Cap-Vert, Guinée, Libéria et Togo
Nabyonga-Orem, Ousman, et coll. (2016)	AFRO	Santé	QUAL	Mode de gouvernance	Étudier ce que signifie le DP pour les parties prenantes au Cap-Vert, Tchad, Guinée, Togo et Libéria
Nabyonga-Orem, Gebrikidane, et coll. (2016)	AFRO	Santé	QUAL	Mode de gouvernance	Comprendre la manière dont le contexte influence le dialogue sur les politiques de santé, et notamment la participation des parties prenantes, au Libéria
Scholten et Verbeek (2015)	EURO	Migration	QUAL	Mode de gouvernance	Comprendre la manière dont la politisation d'un DP
Uneke et coll. (2015)	AFRO	Santé	QUANT	Outil de transfert de connaissances	Évaluer un DP en matière de contrôle des maladies infectieuses au Nigeria

AUTEURS	ZONE GÉO-GRAPHIQUE	SECTEUR	MÉTHODE	CONCEPTION DU DP	OBJECTIF
Cas et commentaires					
Babu et Ergeneman (2005)	ASIE	Agriculture	Ne s'applique pas	Outil de transfert de connaissances	Documenter les interactions entre producteurs de connaissances et décideurs dans le cadre d'un dialogue sur les politiques agricoles en Inde
Baumann et White (2014)	EURO	Transport	Ne s'applique pas	Mode de gouvernance	Comprendre comment et dans quelles conditions un dialogue sur les politiques de transport à Munich a permis aux parties prenantes de surmonter leurs désaccords.
Biswas (2004)	INT	Eau	Ne s'applique pas	Mode de gouvernance	Discuter des avancées des discussions internationales sur le thème de l'eau selon la structure des DP
Daniel (1985)	PFMR	Aide au développement	Ne s'applique pas	Instrument de négociation	Identifier la pertinence du DP pour l'aide au développement et les conditions de succès
Dhunpath et Paterson (2004)	PFMR	Communication	Ne s'applique pas	Mode de gouvernance	Proposer une réflexion sur la participation de chercheurs à un DP en matière de technologies de l'information et de la communication
Drechsel et coll. (2013)	AFRO	Agriculture	Ne s'applique pas	Outil de transfert de connaissances	Décrire le processus de dialogue sur les politiques d'irrigation au Ghana, et les efforts de renforcement des capacités pour la participation à ce DP
Goldsmith (2016)	ASIE	Agriculture / Aide au développement	Ne s'applique pas	Instrument de négociation	Décrire le dialogue sur les politiques agricole de l'Inde et dégager des leçons pour l'aide au développement
Molenaers (2012)	PFMR	Aide au développement	Ne s'applique pas	Instrument de négociation	Discuter du DP comme espace de négociation de l'aide budgétaire
Susskind et Hoben (2004)	PHR	Ville	Ne s'applique pas	Mode de gouvernance	Discuter des obstacles et solutions potentielles pour le dialogue sur les politiques municipales
White (1990)	AFRO	Aide au développement	Ne s'applique pas	Instrument de négociation	Montrer les limites d'un DP de type technocratique pour l'aide au développement

Les conceptions du dialogue sur les politiques

L'échantillon d'articles retenus met en évidence trois grandes conceptions du dialogue sur les politiques comme objet d'étude.

La plus récente comprend le DP comme un outil de transfert de connaissances, dont le but est de soutenir la prise de décision fondée sur les données probantes (Babu et Ergeneman, 2005; Boyko et al., 2016; Damani et al., 2016; Drechsel et al., 2008; Lavis et al., 2010; Lavis et al., 2014; Uneke et al., 2015). Cette conception s'inspire des théories d'application des connaissances. Elle conçoit le DP comme la mise en œuvre d'activités structurées incluant des espaces de rencontres entre les différentes parties prenantes, dont les chercheurs et les décideurs, ainsi que toute démarche de préparation. Ces dialogues sont de type délibératif et sont codifiés pour assurer l'utilisation des données probantes, et mettent donc l'accent sur la forme de l'activité. Dans cette perspective, le DP constitue la finalité d'un processus impliquant des étapes de préparation qui facilitent le déroulement de l'activité. Dans les études s'inscrivant dans ce champ, les auteurs tâchent d'évaluer les résultats de démarches de DP, ainsi que leur qualité.

La seconde conception voit le DP comme un mode de gouvernance. Son objectif est de faciliter l'échange et la co-construction de connaissances et de propositions qui renforcent l'engagement et l'adhésion des parties prenantes (Ade et al., 2016; Baumann et White, 2015; Biswas, 2004; Dhunpath et Paterson, 2004; Dovlo et al., 2016; Ehrmann et Lesnick, 1988; Jagger et al., 2014; Kwamie et Nabyonga-Orem, 2016; Mwisongo et al., 2016; Nabyonga-Orem, Dovlo, et al., 2016; Nabyonga-Orem, Gebrikidane, et al., 2016; Nabyonga-Orem, Ousman, et al., 2016; Scholten et Verbeek, 2015; Susskind et Hoben, 2004). Les études portent sur des dialogues initiés aux niveaux international (Biswas, 2004; Jagger et al., 2014) et national (Baumann et White, 2015; Kwamie et Nabyonga-Orem, 2016; Scholten et Verbeek, 2015). Un numéro spécial de *BMC Health Services Research* regroupe notamment un ensemble d'articles rapportant une étude sur le DP. Dans cette conception, les données probantes sont un moyen d'alimenter les échanges. Le DP se décline alors comme un ensemble d'activités qui culminent dans l'organisation d'un ou plusieurs événements – forums, ateliers, rencontres, etc. – au cours desquels les parties prenantes se réunissent pour discuter de l'enjeu au cœur du dialogue. L'objectif ultime du processus, et non de l'évènement, est la production ou la formulation d'un plan, d'une stratégie, d'une politique. Les objets d'études varient de la compréhension et la perception de ce qu'est un dialogue sur les politiques (Nabyonga-Orem, Dovlo, et al., 2016; Nabyonga-Orem, Ousman, et al., 2016), à l'analyse rétrospective de l'émergence de ce type de dialogue (Baumann et White, 2015).

Enfin, la troisième conception est issue du champ du développement international. Le dialogue sur les politiques a ainsi émergé sous la forme d'un instrument de négociation entre la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et autre agence internationale d'une part, et les pays partenaires d'autre part, au sujet des projets et politiques de développement soutenus par les bailleurs (Daniel, 1986; Goldsmith, 1988; Molenaers, 2012; White, 1990). Certains auteurs, comme White (1990) et Molenaers (2012), s'interrogent sur la nature technocratique ou politique du DP dans ce contexte, tandis que Daniel (1986) s'intéresse aux facteurs de succès de ces dialogues et que Goldsmith (1988) met en évidence l'influence des bailleurs, et particulièrement de leur vision macroéconomique, sur les politiques nationales, en prenant le cas de l'USAID et de la révolution verte en Inde.

Quelle que soit la conception des auteurs, la partie émergée du DP est constituée d'évènements formellement organisés au cours desquels se tiennent les discussions. Les études empiriques retenues mettent en évidence au moins deux façons d'investiguer les effets du DP. La première s'intéresse aux effets du DP concernant le contenu (p. ex. formulation d'une stratégie, mise en évidence des enjeux prioritaires d'un secteur) (Biswas, 2004; Dovlo et al., 2016). La seconde s'intéresse à l'apprentissage ou au changement de pratique ou de comportement (p. ex. amélioration de la compréhension des enjeux, modification de la façon de concevoir les enjeux) (Baumann et White, 2015; Boyko et al., 2016; Kwamie et Nabyonga-Orem, 2016; Lavis et al., 2014). D'autres, comme Damani et collègues (2016), s'intéressent à ces deux types d'effets.

Les concepts, théories et cadres d'analyse pour comprendre le dialogue sur les politiques

Parmi les articles dans lesquels le DP est conçu comme outil de transfert de connaissances (Boyko et al., 2016; Damani et al., 2016; Lavis et al., 2014; Uneke et al., 2015), les auteurs mobilisent les déterminants de l'utilisation des connaissances, afin de justifier l'usage de processus délibératifs pour renforcer la prise de décision fondée sur les données probantes. Les lignes directrices mobilisées par les auteurs sont celles de Lavis et collègues (2010).

Parmi les articles dont les auteurs conçoivent le DP comme mode de gouvernance, on distingue deux perspectives. Dans la première, les auteurs se concentrent sur le DP comme processus d'échanges entre décideurs et chercheurs, dans l'objectif d'une prise de décision fondée sur les données probantes (Babu et Ergeneman, 2005; Dhunpath et Paterson, 2004; Scholten et Verbeek, 2015). Ils empruntent donc tant à la littérature sur le transfert des connaissances qu'à d'autres, et particulièrement celle sur l'analyse des politiques publiques. Ainsi, Babu et Ergeneman (2005) proposent un cadre d'analyse fondé sur le concept de « facilitation », dans lequel le changement de politique s'opère par l'échange de connaissances entre des producteurs de connaissances et des agents de changement. Ils empruntent par ailleurs au champ de la communication la stratégie dite de l'engagement (Creech et Willard, 2001), par laquelle on cherche à développer des relations entre les parties prenantes pour passer d'une étape d'échange d'informations à une étape d'action collective, et donc de changement de politique. Dhunpath et Paterson (2004), quant à eux, utilisent le cadre de Gale sur l'archéologie des positions de politiques (« archeology of policy positions ») (Gale, 2001) pour analyser un processus de recherche intégré à un DP sur les technologies de l'information et des communications. Les auteurs cherchent à comprendre les règles qui régissent les interactions entre les parties prenantes au DP. Plus récemment, Scholten et Verbeek (2015) mobilisent trois pans de littérature pour construire leurs hypothèses de recherche quant à l'influence de la politisation d'un enjeu – celui de l'immigration – sur les DP : l'utilisation des connaissances, la production des connaissances, et le fonctionnement des DP.

Dans la seconde perspective, les auteurs s'intéressent au DP comme processus de changement de politiques (Baumann et White, 2015; Ehrmann et Lesnick, 1988; Jagger et al., 2014; Susskind et Hoben, 2004). L'un des articles s'inspire par exemple des travaux de Sabatier sur les coalitions plaidantes (« advocacy coalition framework ») (Sabatier et Weible, 2007). Ses auteurs (Baumann et White, 2015) développent le concept de « collaborative stakeholder dialogue », en opposition à celui de « adversarial stakeholders strategy » pour expliquer les conditions de succès d'un dialogue sur les politiques de transport à Munich. Un autre article rapporte l'expérience d'un DP sur les questions de politiques urbaines ; son auteur ancre son analyse dans la théorie de la construction du consensus (Susskind et Hoben, 2004). Quant à Jagger et collègues (2014), ils mobilisent le concept de polycentrisme institutionnel (« polycentric institutional systems ») (Ostrom, Tiebout, et Warren, 1961) pour comprendre l'élaboration et l'institutionnalisation au niveau national des mesures de protection promues au niveau international par le réseau REDD+, qui vise à favoriser l'émergence de cadres institutionnels à différents paliers de gouvernance pour réduire les émissions dues à la déforestation. Enfin, Ehrmann et Lesnick font référence à la médiation pour qualifier les interactions entre acteurs au sein du DP, par opposition aux pratiques lobbyistes d'information unidirectionnelle à destination des acteurs publics (Ehrmann et Lesnick, 1988).

Dans les articles du numéro spécial de *BMC Health Services Research*, les auteurs optent pour une définition commune du dialogue sur les politiques en santé modélisé par Nabyonga-Orem et ses collègues (2016) et qui oriente tout ou partie de leur analyse. Selon ce cadre, le dialogue sur les politiques est un processus dans lequel entrent un certain nombre d'intrants pour produire des résultats en matière de politiques. Ce processus est itératif et se produit dans un contexte influencé par plusieurs niveaux, incluant le système de santé et le système politique. Une seule exception est l'article de Mwisongo et collègues (2016) qui s'intéressent à la manière dont les

enjeux de pouvoir se matérialisent dans un dialogue sur les politiques et qui utilisent le cadre d'Arts et Van Tatenhove (2004).

Enfin, parmi les auteurs qui s'intéressent au DP comme instrument de négociation de l'aide au développement, seule White mobilise une littérature issue de l'analyse des politiques publiques. Pour renforcer le DP constructif dans le domaine de l'aide au développement, l'auteure se distingue de la perspective « décisionniste » selon laquelle les décisions se fondent sur un raisonnement rationnel impliquant des données quantitatives (Saint-Martin, 2014), pour proposer un modèle interactif d'analyse. Ce modèle intègre les rôles complémentaires de l'information, des connaissances de l'ensemble des acteurs, et de l'apprentissage (White, 1990). Molenaers s'intéresse davantage aux modalités techniques de négociation entre donateurs et pays bénéficiaires (Molenaers, 2012), et Goldsmith aux modalités de l'aide (Goldsmith, 1988). Le tableau 3 offre une synthèse de ces différents concepts, théories et cadres d'analyse.

Tableau 3 : Synthèse des concepts, théories et cadres d'analyse mobilisés pour étudier le DP selon les champs d'études

Théories / concepts / cadres d'analyse	Définitions	Origines
Analyse des politiques publiques		
(concept) Stratégie de l'engagement , dans Babu et Ergeneman, 2005	« processus de construction de relations qui reconnaît le pouvoir de la communication bidirectionnelle » (p.44) Les acteurs du DP sont des partenaires impliqués dans un processus d'apprentissage mutuel, où le plus important n'est pas l'échange d'informations, mais le développement de réseaux. Le DP est donc un processus qui commence par l'échange d'informations, et se poursuit par la création et l'entretien de relations personnelles, permettant un dialogue plus approfondi qui mène à l'action.	<i>Emprunts au champ de la communication</i> – Creech and Willard
(concept) Collaborative stakeholder dialogue , dans Baumann et White, 2015	Concept utilisé particulièrement dans le cas des problèmes dits « retors », c'est-à-dire quand il n'existe aucune solution idéale qui profiterait de manière équivalente à toutes les parties prenantes « (...) les participants qui représentent l'ensemble des intérêts organisés et interdépendants concernant l'enjeu s'engagent dans un dialogue collaboratif afin de trouver un consensus pour poursuivre l'action. Ainsi, les parties prenantes s'impliquent dans un processus d'apprentissage mutuel grâce auquel ils développent une compréhension partagée de leurs valeurs, intérêts et connaissances. Ce processus de dialogue utilise les différences des participants de manière constructive, comme moteur pour identifier des solutions nouvelles. » (p.30)	<i>Science politique</i> – Sabatier et Weible, 2007 ET Études de la planification – Susskind et coll., 1999
(cadre d'analyse) Archéologie des politiques , dans Dhupath et Paterson, 2004	S'intéresse aux acteurs du processus d'élaboration des politiques et s'articule autour de cinq questions : 1. Quelles sont les conditions qui permettent la mise à l'agenda d'un problème public ? 2. Quelles sont les règles et régularités qui déterminent ce qu'est ou n'est pas un problème public ? 3. Pourquoi certaines idées qui circulent dans l'arène politique ont-elles plus de crédit que d'autres, et ont donc plus de chance de faire partie des choix de politiques, alors que d'autres sont ignorées et disparaissent ? 4. Pourquoi certains acteurs de politiques sont-ils impliqués dans l'élaboration des politiques (et pas d'autres) ? 5. Quelles sont les conditions qui régulent les interactions entre les acteurs impliqués ?	<i>Sociologie</i> – Gale, 2001; Scheurich, 1994
(concept) Polycentrisme institutionnel , dans Jagger et coll., 2014	Systèmes ayant de multiples centres permettant de résoudre des enjeux concernant la fourniture de biens communs, en particulier lorsque l'émergence de ces biens communs fait suite à des efforts pour contrôler des conséquences négatives, des externalités ou des effets indirects, ou lorsque le bien ou le service en question n'est pas clairement défini, ou lorsque ce bien commun vise à maintenir un état des choses privilégié	<i>Science politique</i> – Ostrom et collègues

Théories / concepts / cadres d'analyse	Définitions	Origines
(théorie) Pouvoir , dans Mwisongo et coll., 2016	Il existe trois niveaux de pouvoir : <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir relationnel : présupposé selon lequel il existe une forme de domination dans toute relation • pouvoir dispositionnel : pouvoir dont dispose un acteur du fait de son appartenance à une organisation • pouvoir structurel : pouvoir présent dans les structures macro-sociétales et qui se matérialise à travers les discours et les institutions politiques, légales et économiques 	<i>Science politique</i> – Arts and Van Tatenhove
(cadre d'analyse) Modèle interactif pour l'analyse de politiques , dans White, 1990	Prémises : <ol style="list-style-type: none"> 1. Les informations utiles aux politiques sont diffusées ; 2. L'analyse des politiques se fonde autant sur des discussions rationnelles que sur un processus d'apprentissage ; 3. Le processus de DP doit stimuler la participation des différentes parties prenantes et l'apprentissage. 	<i>Économie</i> – Hayek, 1945
Application des connaissances		
(concept) Facilitation , dans Babu et Ergeneman, 2005	Processus par lequel une information ou une connaissance est échangée entre plusieurs acteurs et qui renforce leur relation	<i>Application des connaissances</i> – Lomas, 2000, Nutley et collègues
(cadre d'analyse) Dialogue sur les politiques pour informer la prise de décision , dans Lavis et coll., 2010	Cinq questions pour guider ce type de dialogue : <ol style="list-style-type: none"> 1. Le dialogue concerne-t-il un enjeu prioritaire ? 2. Le dialogue donne-t-il l'opportunité de discuter d'un enjeu, des options pour régler cet enjeu, et des considérations clés de mise en œuvre des solutions ? 3. Le dialogue est-il informé par une note de politique communiquée en avance et par une discussion concernant l'ensemble des facteurs qui peuvent influencer le processus d'élaboration des politiques ? 4. Le dialogue assure-t-il une représentation juste de ceux qui seront impliqués ou concernés par les décisions prises en lien avec l'enjeu discuté ? 5. Le dialogue est-il mené par un facilitateur ? Suit-il la règle selon laquelle aucun commentaire ne sera attribué à un participant ? Suit-il la règle de ne pas chercher le consensus ? 	
Autres champs d'études		
(concept) Médiation , dans Ehrmann et Lesnick, 1988	La médiation est une façon de concevoir le DP qui s'appuie sur la présence d'un médiateur ou d'un facilitateur qui organise le processus et encadre les discussions de façon à atteindre les objectifs fixés dans le cadre du DP.	<i>Gestion des conflits</i> – Moore, 1986
(théorie) Théorie de la construction du consensus , dans Susskind et Hoben, 2004	« (...) les étapes clés d'un processus de construction du consensus sont : <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les parties prenantes, évaluer leurs intérêts, leurs capacités, et leur potentiel pour atteindre un accord basé sur le consensus ; 2. Déterminer la poursuite du processus, et commencer en spécifiant des buts clairs, des règles de base, un plan d'action et un échéancier ; 3. Utiliser le rapport conjoint des faits pour résoudre les questions techniques et factuelles, de façon à permettre au groupe de se concentrer sur le développement d'options réalistes ; 4. Gérer la délibération entre les parties prenantes de façon à construire un accord qui est techniquement plausible et politiquement acceptable ; 5. Promouvoir un accord unanime dans la mesure du possible ; 6. Offrir des opportunités aux parties prenantes pour revisiter et réviser l'accord autant que nécessaire pendant la mise en œuvre. » (p.131) 	<i>Études de la planification</i> – Susskind et coll., 1999

3.2. Les facteurs qui influencent le dialogue sur les politiques

« *The forces of the status quo are substantial* »

Susskind et Hoben, 2004

Selon une perspective évaluative, nous avons regroupé les facteurs qui influencent le DP en trois catégories : a) les facteurs qui influencent le déroulement du DP conçu comme un évènement, et qui font souvent référence à des critères de bonnes pratiques; b) les déterminants liés aux acteurs impliqués dans le DP; et c) les facteurs contextuels qui facilitent ou entravent le déroulement du DP et ses résultats.

Les bonnes pratiques en matière de dialogue sur les politiques

Un ensemble de dispositions contribue au bon déroulement des activités ou des évènements de DP. Le premier élément déterminant concerne ce que Biswas (2004) nomme « la nature » de l'évènement, c'est-à-dire le mandat ou l'objectif de l'activité de DP. En effet, selon les cas de figure, les attentes des parties prenantes et les résultats attendus seront différents. Biswas met ainsi en évidence la manière dont l'organisation des différents forums internationaux sur l'eau (rencontre d'experts ou rencontre intergouvernementale) a influencé la portée et la nature des recommandations et des déclarations d'intention. Au Cap-Vert, Dovlo et collègues (2016) montrent les tensions existant entre le format du DP, privilégiant des présentations, et les attentes des participants en matière d'échanges et de discussions, tensions également évoquées dans le cas d'un DP en Guinée (Ade et al., 2016). Au Libéria, les chercheurs mettent en évidence les tensions créées par les activités de restitution entre les organisateurs qui souhaitent assurer une forme de reddition de compte, et les participants chargés de la restitution qui évoquent le sentiment d'être mis au pilori (Nabyonga-Orem, Gebrikidane et al., 2016).

L'objectif de l'activité devrait donc déterminer son organisation et sa méthodologie (p. ex. atelier délibératif ou forum de discussions) (Dovlo et al., 2016; Lavis et al., 2014; Nabyonga-Orem, Gebrikidane et al., 2016), tout comme le choix et le nombre de participants, qui peut s'avérer un obstacle au dialogue (Nabyonga-Orem, Ousman et al., 2016). À ce sujet, le choix des participants est clé. En effet, le DP est une opportunité de mobiliser tous les acteurs préoccupés par un même enjeu, dont ses opposants ou détracteurs. La participation de l'ensemble de ces acteurs est donc essentielle pour assurer le caractère équitable et légitime du processus (Baumann et White, 2015). L'absence ou la non-inclusion de certaines parties prenantes, comme le secteur privé (Lavis et al., 2014) ou les représentants de la communauté (Nabyonga-Orem, Gebrikidane et al., 2016), peut par exemple être reprochée par les participants. Cet aspect s'avère également stratégique, car certaines parties prenantes peuvent détenir le pouvoir de faire obstacle aux solutions proposées dans le cadre du DP, particulièrement au niveau local (Susskind et Hoben, 2004). Un autre élément important du DP concerne la nécessité de préserver des espaces de discussions réservés aux participants, et non publics (Baumann et White, 2015). La règle de Chatham House permet à ce titre de préserver les délibérations et les discussions des influences extérieures et des potentielles répercussions ultérieures (Boyko et al., 2016; Lavis et al., 2010; Lavis et al., 2014; Uneke et al., 2015). Selon cette règle :

« *When a meeting, or part thereof, is held under the Chatham House Rule, participants are free to use the information received, but neither the identity nor the affiliation of the speaker(s), nor that of any other participant, may be revealed.* » (Chatham House, 2018)

Dans l'objectif d'assurer un processus à la fois inclusif et participatif, plusieurs auteurs proposent une organisation pyramidale du DP. Par exemple, Nabyonga-Orem et collègues proposent l'organisation de groupes thématiques discutant d'enjeux de politiques et dont les résolutions alimentent un DP d'ordre stratégique (Nabyonga-Orem, Ousman et al., 2016), tout comme Baumann et White (2015). Susskind et Hoben (2004) tablent plutôt sur les DP régionaux, dont l'une des tâches est de traduire en étapes effectives les engagements pris au niveau supérieur. Ces stratégies pourraient endiguer les critiques de la société civile ou des participants du niveau régional recueillis par exemple en Guinée (Kwamie et Nabyonga-Orem, 2016). Ainsi, le cadre du DP devrait être suffisamment précis et circonscrit pour orienter les discussions et aboutir au résultat attendu (Boyko et al., 2016; Lavis et al., 2014).

L'étape subséquente concerne la préparation de l'évènement, tant de la part des organisateurs, notamment pour produire et/ou rendre disponibles les données probantes contextualisées, que de la part des participants, qui devraient prendre connaissance du matériel mis à leur disposition pour alimenter les discussions. Le rôle des données probantes est surtout mis en évidence dans les articles qui traitent du DP comme outil de transfert de connaissances. L'ensemble des déterminants issus de la littérature sur le transfert des connaissances, concernant entre autres la qualité des données probantes, entre ainsi en compte (Lavis et al., 2010). Les données probantes constituent le socle sur lequel reposent les discussions, comme dans le cas du dialogue sur l'accès aux soins au Manitoba (Canada) (Boyko et al., 2016), des dialogues délibératifs organisés par le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé du Canada (Lavis et al., 2014), et du dialogue sur les logements abordables aux États-Unis d'Amérique (Susskind et Hoben, 2004). Outre les données probantes, des outils d'aide à la réflexion pour les participants (Ade et al., 2016; White, 1990) s'avèreraient également utiles : dans le cadre des négociations entre la Banque mondiale et les gouvernements, White parle de « framework » expliquant le processus de DP, son contenu ou son objet, et certains aspects de mise en œuvre des mesures envisagées (White, 1990). Cela étant, Biswas montre qu'il est nécessaire d'allouer un temps suffisant pour préparer ce matériel (Biswas, 2004) dont la disponibilité pendant le DP, la qualité et la pertinence sont clés (Goldsmith, 1988; White, 1990). Cette étape de préparation inclut également le temps accordé aux participants pour se familiariser avec les documents rendus disponibles en avance, et le temps prévu dans le cadre de l'évènement de DP pour les discussions. Ainsi au Libéria (Nabyonga-Orem, Gebrikidane et al., 2016) et en Guinée (Nabyonga-Orem, Ousman et al., 2016), les auteurs expliquent la superficialité de certaines discussions par la préparation insuffisante des participants due à un manque de temps. Au sujet des données probantes, Susskind et Hoben (2004) sont les seuls à évoquer l'utilisation parfois politique des connaissances dans le DP. Les auteurs évoquent ainsi la mobilisation, par différents groupes d'intérêts, d'experts qui présentent chacun les données probantes soutenant le point de vue de leur employeur, créant la frustration des autres parties prenantes du DP, non experts et peu familiers des enjeux méthodologiques.

De manière générale, les DP comptent sur un facilitateur dont les compétences sont essentielles pour garantir des échanges fructueux (Ade et al., 2016; Lavis et al., 2014). L'expertise du facilitateur est un enjeu en lui-même, car on attend de lui qu'il ait tant des compétences de médiateur dans les discussions, qu'une expertise technique pour faire avancer les débats (Boyko et al., 2016; Dovlo et al., 2016; Kwamie et Nabyonga-Orem, 2016; Lavis et al., 2010; Susskind et Hoben, 2004). Outre ses qualifications, la neutralité et l'impartialité du facilitateur ont été

particulièrement importantes dans l'expérience de dialogue sur les politiques de transport en Allemagne (Baumann et White, 2015) et semblent avoir permis des discussions équilibrées et sans parti pris en Guinée (Ade et al., 2016). À cet égard, Susskind et Hoben (2004) – pour qui le facilitateur constitue l'ingrédient clé du DP – décrivent les responsabilités du facilitateur, professionnel de la facilitation, parmi lesquelles celle de créer un climat favorable à l'atteinte d'un consensus.

Enfin, l'ensemble de ce processus de DP, de la préparation à l'organisation de l'évènement, doit être soutenu par un financement suffisant, qui n'est toutefois pas toujours disponible, comme le dénoncent des participants interrogés au Libéria et en Guinée (Ade et al., 2016), et ce d'autant moins au niveau régional, selon des répondants au Tchad (Kwamie et Nabyonga-Orem, 2016). Le financement du DP devrait par ailleurs venir d'une source neutre, si l'on souhaite que le processus de DP soit perçu comme juste et légitime (Baumann et White, 2015). Le même constat est posé par Dhunpath et Paterson (2004) et Mwisongo et collègues (2016) qui constatent que le bailleur principal est perçu comme définissant l'agenda et décidant des modalités du DP, au risque de créer un déséquilibre des relations de pouvoir en sa faveur.

Les déterminants liés aux acteurs impliqués dans le dialogue sur les politiques

À la lumière de l'analyse des écrits recensés, le DP serait particulièrement influencé par les acteurs qui y participent. Plus spécifiquement, leur rôle dans le DP, leurs compétences et aptitudes, l'organisation qu'ils représentent, et la place qu'ils y occupent, peuvent contribuer positivement ou négativement au DP et à ses résultats.

D'abord, les acteurs impliqués dans le DP occupent différents rôles : organisateur, coordonnateur ou porteur du DP ; facilitateur du DP ; représentant d'une organisation concernée par l'objet du DP ; expert, chercheur ou informateur du DP. Ces rôles peuvent se chevaucher, selon les modalités – formelles ou non – du DP. Les institutions, et les acteurs qui les représentent, devraient ainsi avoir les compétences et ressources nécessaires pour assurer leur rôle dans le DP. Des capacités organisationnelles seraient notamment essentielles pour organiser ou coordonner le DP, ce qui peut s'avérer problématique lorsque cette responsabilité revient aux ministères de la Santé de pays à faible revenu, ces derniers n'ayant pas nécessairement les ressources et compétences indispensables. Cela a conduit par exemple à une préparation insuffisante du DP en Guinée (Ade et al., 2016), et à des délais dans le processus de DP au Tchad (Dovlo et al., 2016). En Afrique, Mwisongo et collègues expliquent par ailleurs que le manque de compétences de certains ministères de la Santé limite leur leadership en matière de DP, renforçant le rapport de force en faveur des partenaires techniques et financiers (Mwisongo et al., 2016). L'inexpérience des acteurs dans ce type de démarche serait un autre élément expliquant le statu quo et les rapports de force (Goldsmith, 1988; Susskind et Hoben, 2004; White, 1990).

Ensuite, selon le mandat du DP, on s'attend à ce que les participants disposent de capacités d'analyse, de synthèse, et de critique, qui leur permettent de contribuer de manière constructive aux débats (Nabyonga-Orem, Ousman et al., 2016). Dans le cadre de discussions entre représentants des institutions gouvernementales et partenaires techniques et financiers, des qualités de négociation sont nécessaires (Daniel, 1986; Susskind et Hoben, 2004) de manière à éviter que les décisions soient perçues comme imposées de l'extérieur. C'est pourquoi certains

auteurs préconisent une étape de formation préalable au DP (Daniel, 1986; Drechsel et al., 2008) :

« While neither surprising nor reprehensible, this does point to the need to strengthen recipient capacities for negotiation and policy analysis. Otherwise, the risks remain that the programme will be regarded as an outside imposition, will fail to take root or produce lasting change, and will contain inappropriate diagnosis » (Daniel, 1986)

Par ailleurs, même si les décideurs et cadres sont de plus en plus impliqués dans de tels processus (Ehrmann et Lesnick, 1988), un certain nombre d'incompréhensions persistent sur ce qui distingue le DP des ateliers, formations et autres activités organisées traditionnellement dans le cadre de processus décisionnels, comme au Libéria (Nabyonga-Orem, Gebrikidane et al., 2016) et au Tchad (Mwisongo et al., 2016). Ces incompréhensions mettent en exergue la nécessité de bien définir le cadre du DP et son mandat.

Les participants au DP représentent généralement une institution, qu'il s'agisse d'institutions gouvernementales, de partenaires techniques et financiers, de la société civile ou d'organismes de recherche. La nature, le rôle dans l'arène internationale, et les valeurs de ces organisations influencent à la fois le positionnement des acteurs individuels à l'égard du DP, leur participation au DP, et en conséquence les résultats qui en découlent. Par exemple, selon l'institution en charge de la coordination du DP, les attentes des parties prenantes seront différentes, de même que l'engagement des participants et les investissements en termes de coordination. C'est ce que montrent des études au Tchad (Dovlo et al., 2016; Nabyonga-Orem, Dovlo et al., 2016), au Mali (Dovlo et al., 2016), en Guinée (Ade et al., 2016) et au Libéria (Nabyonga-Orem, Ousman et al., 2016) ; les auteurs y insistent particulièrement sur la nécessité de bien définir les rôles entre institutions engagées dans le DP. Dans le cadre spécifique de l'aide au développement, Daniel (1986) explique que les experts des organisations internationales qui participent au DP sont souvent liés à des recommandations fixées par leur organisation au niveau international. De ce fait, la part d'autonomie dont jouissent les représentants des organisations face aux décisions à prendre ou pour proposer des recommandations influence à la fois leur implication dans le DP et le déroulement du processus (Baumann et White, 2015).

Cela fait écho aux réflexions menées par plusieurs auteurs sur le positionnement hiérarchique des participants aux DP au sein des organisations qu'ils représentent. Il s'agirait en effet d'un élément décisif. Le positionnement des acteurs dans l'organisation en charge du DP semble importer particulièrement. Plusieurs auteurs montrent ainsi qu'un DP initié à un niveau hiérarchique élevé permet de mobiliser les participants adéquats, et de limiter la participation des collègues qui les représentent sans avoir leur autorité ou leur expertise, ou collègues « proxy », comme les appellent Nabyonga-Orem et collègues (2016). Dans ce cas de figure, les questions de compétences pour participer activement au DP et du niveau de responsabilité et d'autonomie pour faire avancer le DP se posent particulièrement. Par exemple, un DP organisé au niveau de la Présidence de la République ne suscitera pas le même engagement et ne mobilisera pas les mêmes représentants des institutions participantes qu'un DP organisé à un niveau opérationnel, par le ministère de la Santé par exemple. Le niveau d'engagement des organisations, à travers le choix de leurs représentants dans le DP, semble influencer fortement l'avancement du DP et les résultats que l'on peut en attendre en matière de changement de politiques ou de mise

en œuvre. Cela étant, la responsabilité de cette mise en œuvre repose généralement sur les fonctionnaires, qui doivent donc être également impliqués, aux côtés des décideurs (Baumann et White, 2015). Toutefois, les rôles de chacun doivent être clairement définis, afin d'éviter les rapports de pouvoir entre des participants qui n'ont pas le même positionnement hiérarchique dans leur structure. C'est ce que met en évidence Nabyonga-Orem et collègues (2016) au Libéria. Selon certains auteurs (Jagger et al., 2014; Susskind et Hoben, 2004), l'absence de règles pour institutionnaliser la pratique de DP et la participation des parties prenantes est un obstacle à cet égard. Néanmoins, dans les pays à faible revenu, ces enjeux doivent être examinés à la lumière du défi des ressources humaines qualifiées et disponibles pour s'impliquer dans des processus souvent chronophages où l'attrition peut être élevée (Dovlo et al., 2016; Ehrmann et Lesnick, 1988; Goldsmith, 1988).

Le rôle du contexte dans les processus de dialogue sur les politiques

L'ensemble de ces acteurs, individuels et collectifs, participe à des DP dans des contextes qui influencent à la fois leurs comportements et le déroulement du DP. Nous avons identifié six facteurs contextuels : le contexte organisationnel ; les fenêtres d'opportunités ; le contexte de l'aide au développement dans les pays à faible et moyen revenu ; les facteurs socioculturels ; les facteurs institutionnels ; et les boucles de rétroaction.

Le contexte organisationnel

Peu d'études s'intéressent au contexte organisationnel et à la manière dont les organisations influencent le comportement des acteurs qui les représentent dans le DP. Dovlo et ses collègues (2016) et Susskind et Hoben (2004) rappellent toutefois que, si les institutions représentées valorisent ou sont ouvertes aux processus de DP, si elles véhiculent l'idée que de tels processus sont favorables à leurs intérêts, et si elles ne craignent pas de voir leur autorité remise en question par l'entremise de tels processus, alors il semble plus probable que leurs représentants s'engagent activement dans le DP, au lieu de saboter le processus en freinant les discussions et les procédures d'organisation (Dovlo et al., 2016). Dans le cas spécifique de l'aide au développement, Daniel (1986) explique que le positionnement des institutions internationales en matière de coopération influence leur degré de participation : certains sont de fait plus enclins à contribuer et à participer dans la mesure où cela fait partie de leur mandat.

Les fenêtres d'opportunité

En analyse des politiques publiques, les fenêtres d'opportunité sont des moments du cycle d'élaboration des politiques au cours desquels une problématique ou un enjeu particuliers est mis de l'avant et inscrit à l'agenda. Ces moments sont clés puisqu'ils initient des DP dont les entrepreneurs politiques peuvent se saisir. Certains auteurs évoquent ces moments opportuns (Boyko et al., 2016) et en font un des facteurs qui facilitent à la fois l'engagement des parties prenantes et la prise en compte des données probantes dans la prise de décision (Lavis et al., 2010). Babu et Ergeneman (2005) rappellent à ce sujet que les acteurs sont plus enclins au changement au cours de ces périodes, ce qui faciliterait le DP. Dans un contexte où les acteurs, ou un pays, sont favorables au changement, Goldsmith (1998) explique que les négociations politiques en matière d'aide au développement sont plus à même de déboucher. Cependant,

selon certains auteurs, la technocratisation des DP qui mobilisent des experts ferait obstacle à la prise en compte des fenêtres d'opportunité. En effet, experts et technocrates – internationaux ou nationaux – percevraient mal les enjeux politiques plus généraux et ne reconnaîtraient pas la nature politique du processus décisionnel autour des politiques publiques, les empêchant de discerner et de saisir les fenêtres d'opportunité (Molenaers, 2012; White, 1990). Cette technocratisation pose plusieurs problèmes dans les contextes d'aide au développement où les solutions proposées peuvent ne pas tenir compte de ce qui est socialement ou politiquement acceptable, où les experts internationaux peuvent poser des diagnostics inappropriés (Goldsmith, 1988), et où un soutien technique peut être perçu par le public comme un soutien à des régimes politiques illégitimes (Molenaers, 2012).

Dans la littérature examinée, un type particulier de fenêtre d'opportunité est mentionné : les crises qui perturbent le cycle d'élaboration des politiques (Wu, Ramesh, Howlett et Fritzen, 2010). Ainsi, en Guinée, la crise sanitaire liée à l'épidémie de maladie à virus Ebola a court-circuité le DP sur la planification sanitaire et a imposé un nouveau cadre de concertation au niveau de la Présidence de la République, redirigeant les efforts de coordination et de discussions pour gérer la crise (Ade et al., 2016). Au Libéria, cette crise sanitaire a surtout mis en évidence la faiblesse du leadership du ministère de la Santé, pourtant responsable de la coordination des différents acteurs au sein du DP, ce qui a conduit à une reprise en main du DP par certains partenaires techniques et financiers (Nabyonga-Orem, Gebrikidane et al., 2016). Au Mali, les auteurs évoquent simplement Ebola et les troubles politiques comme obstacles au DP (Dovlo et al., 2016).

Le contexte de l'aide au développement

Plusieurs des enjeux contextuels évoqués par les auteurs concernent les rapports de force entre les participants au DP en lien avec les agendas et les intérêts des partenaires techniques et financiers (Daniel, 1986; Mwisongo et al., 2016; Nabyonga-Orem, Gebrikidane et al., 2016), particulièrement dans les pays dont la situation macroéconomique les positionne en situation de dépendance envers les bailleurs (Mwisongo et al., 2016). En effet, même si des enjeux semblables existent dans des DP prenant place dans des pays à haut revenu, le contexte de l'aide au développement signifie que les pays bénéficiaires, et leurs institutions, peuvent ne pas avoir la même marge de manœuvre.

Le premier enjeu concerne l'agenda des bailleurs qui semble, selon certains répondants au Libéria et en Guinée, guider l'objet du DP et contribuerait à une perception de désappropriation du choix de l'objet ou de la problématique au cœur du DP (Mwisongo et al., 2016; Nabyonga-Orem, Gebrikidane et al., 2016). La fragilité des institutions nationales, et leur manque de leadership, contribueraient à ce rapport de force déséquilibré (Mwisongo et al., 2016). L'influence des engagements internationaux semble avoir été manifeste au Libéria dans le cadre de l'élaboration du plan d'investissement, rédigé rapidement afin de respecter des échéances fixées au niveau international, au détriment de la participation de la population libérienne, voire de certaines institutions gouvernementales, selon certains répondants (Nabyonga-Orem, Gebrikidane et al., 2016). Outre l'agenda international, les intérêts commerciaux ou les politiques de certains bailleurs peuvent influencer l'objet et le déroulement du DP (Daniel, 1986). Ces enjeux peuvent contribuer à créer de la suspicion, voire de la désillusion, chez les représentants des institutions nationales, et fragiliser les processus de DP (Dhunpath et Paterson, 2004).

Un autre obstacle au déroulement du DP concerne le désaccord des bailleurs entre eux (Molenaers, 2012). En effet, ces derniers ont parfois des positionnements antithétiques, voire irréconciliables, conduisant à une certaine résistance de la part des institutions nationales (Daniel, 1986). Cela peut expliquer que les bailleurs cherchent d'abord à se coordonner et harmoniser leur message, au risque de donner l'impression aux institutions nationales que les bailleurs se liguent contre eux, comme le montre Daniel (1986) dans le cas de DP macroéconomiques multilatéraux.

Les facteurs socioculturels

Peu de facteurs socioculturels sont mentionnés dans les études incluses, même dans le contexte de l'aide au développement. On recense uniquement la question des formes de dialogues et des modes d'information et d'échanges dans une culture. Au Libéria, par exemple, chacun doit avoir voix au chapitre et s'exprime en conséquence ; il y est malvenu de couper la parole, ce qui a pour effet d'allonger les activités de DP (Mwisongo et al., 2016; Nabyonga-Orem, Gebrikidane et al., 2016). Lavis, quant à lui, rappelle que les inconvénients potentiels de certaines modalités traditionnelles d'invitation des participants, qui déterminent le nombre et la qualité des participants, doivent être mesurés à l'aune des résultats attendus (Lavis et al., 2010). Néanmoins, comme le mentionnent Ehrmann et Lesnick (1998), le fait de disposer d'un vivier de personnes ayant déjà été impliquées dans des processus de DP et qui savent donc à quoi s'attendre, pourrait endiguer ces défis. Cela étant, l'apparition de techniques de médiation et de facilitation d'Amérique encore méconnues des participants pourrait faire émerger de nouveaux défis de participation.

Le contexte institutionnel

À l'exception de la question déjà évoquée de la capacité des institutions nationales à porter des DP et à faire preuve du leadership nécessaire dans les pays à faible revenu, les auteurs évoquent peu le contexte institutionnel. Mwisongo et ses collègues (2016) évoquent la nature du régime dans lequel se déroule le DP. Selon eux, dans des régimes dits « néopatriotiques », où règneraient les relations d'influence, le positionnement hiérarchique au sein des structures bureaucratiques, légales ou administratives importe moins que la proximité personnelle des individus avec le pouvoir, ce qui biaise le DP auquel participent généralement les représentants officiels. Dans d'autres contextes, comme aux États-Unis, c'est la structure étatique qui peut entraver les décisions prises dans le cadre d'un DP, par exemple lorsqu'une décision émanant du niveau municipal est remise en cause au niveau fédéral ou provincial (Susskind et Hoben, 2004).

En ce qui concerne les résultats du DP, comme cela a déjà été dit, Baumann et White (2015) estiment que plus le DP sera institutionnalisé, plus les résultats seront réels, ce qui rend difficile l'évaluation de l'efficacité de telles démarches sur le court terme. L'institutionnalisation de ces processus prend en effet du temps, tandis que les règles évoluent au fil de l'expérience. Le degré de politisation du problème qui fait l'objet du DP est également un facteur qui influence l'institutionnalisation du processus (Scholten et Verbeek, 2015). Ainsi, un problème particulièrement politisé favoriserait l'émergence d'un DP de type *ad hoc*. Scholten et Verbeek (2015) montrent en outre que les espaces de dialogue s'institutionnalisent progressivement à

travers la récurrence de commissions souvent financées par les gouvernements à des moments clés du processus politique.

Les boucles de rétroaction et l'aspect temporel du contexte

Certaines études retenues évoquent des boucles de rétroaction, c'est-à-dire l'action en retour d'un effet sur le DP, et particulièrement l'influence de l'évolution des relations entre participants. Elles mettent ainsi en évidence la manière dont l'expérience positive ou négative des participants au DP influence leurs actions ou réactions, infléchissant le déroulement et l'issue des DP. Susskind et Hoben (2004) rapportent par exemple la difficulté de crédibiliser un processus de DP lorsque les participants n'ont pas d'expérience en la matière, allant jusqu'à évoquer un sentiment de méfiance. Des expériences négatives sont tout autant difficiles à surmonter. Daniel (1986) évoque ainsi les cas de l'Inde et de la Tanzanie pour montrer à quel point les échecs de DP en matière d'ajustements structurels peuvent avoir des conséquences néfastes sur le long terme, dans les relations de partenariat entre agences internationales et gouvernements. L'auteur explique comment les partenaires internationaux ont perdu leur crédibilité auprès des gouvernements, et mentionne à quel point le climat de partenariat a été difficile à reconstruire. Selon lui, un DP sincère dans lequel les bailleurs reconnaissent leurs erreurs passées favorise son institutionnalisation et renforce son aspect constructif. Le risque est en effet que les rapports de force en faveur des bailleurs, associés à une expérience négative de participation au DP, démobilisent les participants nationaux. Baumann et White (2015) résument précisément ces enjeux dans le contexte des pays à haut revenu :

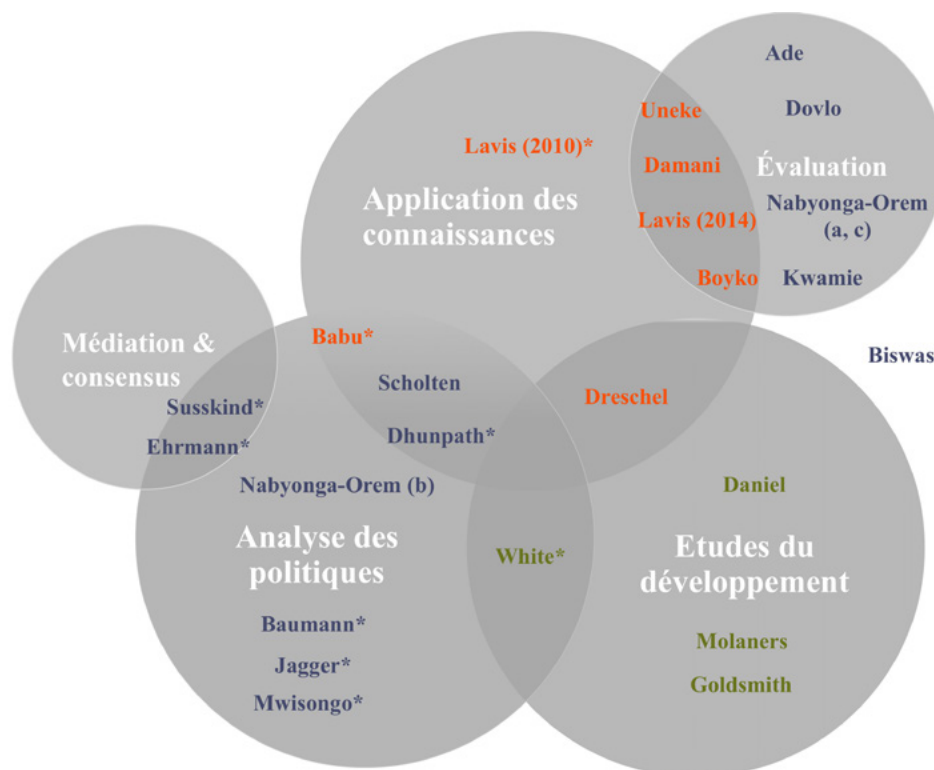
« Ongoing positive experience is also relevant because disappointment with the collaborative process can destroy possibilities for future collaborations and enhance cynicism and adversarial strategies (...) The process of learning and consensus building is therefore strongly interlinked with its effects and outcomes. In this way, processes and outcomes are mutually reinforcing, either in a positive or negative way » (p.36)

La participation active des acteurs est également tributaire de leurs croyances en la possibilité de changement ou d'amélioration grâce à leur participation au DP (Susskind et Hoben, 2004), et de leur expérience de DP constructifs et au sujet desquels ils perçoivent la plus-value de leur implication (Baumann et White, 2015). L'inverse peut conduire à une perception négative du DP, mais également de la capacité de l'institution responsable à tenir les engagements pris, comme au Tchad avec le ministère de la Santé (Nabyonga-Orem, Ousman et al., 2016).

4. Discussion

Notre synthèse met en évidence la polysémie du terme « policy dialogue ». Le DP peut à la fois être compris comme une façon de faire l'action publique – et non seulement d'élaborer des politiques publiques (, Jacquot et Ravinet, 2006) –, un mode de gouvernance, un processus qui s'inscrit dans l'élaboration des politiques publiques. Il peut être également conçu comme une activité organisée, spécifique, non nécessairement récurrente et ayant une finalité précise. De cette polysémie découlent les multiples facettes de l'étude du dialogue sur les politiques, synthétisées dans la figure 2 qui présente le positionnement des articles identifiés selon les champs de la littérature dont s'inspirent les auteurs.

Figure 2 : Les conceptions du dialogue sur les politiques par champs d'études



Note : Les couleurs du texte représentent la conception du DP - outil de transfert de connaissances (orange), mode de gouvernance (bleu), instrument de négociation (vert). Les astérisques montrent les auteurs qui ont mobilisé des concepts, théories et cadres d'analyse pour étudier le DP (cf. Tableau 3). Les cercles représentent les champs d'études dont sont tirés les concepts, théories et cadres d'analyse mobilisés par les auteurs.

Cette figure montre que les différentes conceptions du DP correspondent à des champs d'études spécifiques. Ainsi, les auteurs qui observent le DP comme instrument de négociation entre des institutions internationales et des gouvernements de pays à faible et moyen revenu sont issus du champ des études du développement. Les auteurs qui s'inscrivent dans le champ de l'analyse des politiques publiques conçoivent le DP comme mode de gouvernance, bien qu'ils mobilisent également d'autres littératures. Par exemple, Scholten et Verbeek (2015) et Dhunpath et Parterson (2004) mobilisent des concepts du champ de l'application des connaissances.

Les articles parus dans le numéro spécial de *BMC Health Services Research* se distinguent en faisant appel aux concepts et méthodes de l'évaluation de programme, à l'exception de l'article de Mwisongo et collègues (2016). Cela peut s'expliquer par le fait que le DP étudié par ces auteurs est compris comme une intervention dont les auteurs cherchent à mettre en évidence les effets. Cette façon de concevoir le DP se retrouve dans la définition de l'Assemblée mondiale de la santé de 2011 selon laquelle :

« un dialogue de politique générale participatif associant un large éventail de partenaires, au sein du gouvernement et au-delà, y compris les organisations de la société civile, le secteur privé, ainsi que les professionnels de la santé et les milieux universitaires, dans le secteur de la santé et d'autres secteurs, est essentiel pour accroître la probabilité de déboucher sur des politiques, stratégies et plans nationaux bien conçus et mis en œuvre et donnant les résultats escomptés » (p.18) (Soixante-quatrième Assemblée mondiale de la santé, 2011, p. 18).

Cette définition emprunte un langage épidémiologique et biomédical qui sous-entend la possibilité de contrôler ou mesurer les effets d'une intervention dont la conception et la mise en œuvre solides doivent produire un certain nombre de résultats attendus. Ainsi, le défi pour ces auteurs se trouve dans leur tentative d'objectiver un processus par nature complexe, complexité qui est de plus en plus reconnue dans le champ de l'analyse des politiques publiques (Cairney, 2012).

L'évaluation est également au cœur des études portant sur le DP comme outil de transfert de connaissances. Seuls Babu et Ergeneman (2005) mobilisent cependant le champ de la communication pour expliquer le processus d'apprentissage qui se construit dans les espaces de DP.

Notre synthèse exploratoire a également permis d'identifier plusieurs facteurs qui influencent autant le déroulement que les résultats de dialogues sur les politiques. Notre analyse ne distingue pas ces facteurs selon les différentes conceptions du DP, mais est ancrée dans une perspective pragmatique, de façon à mettre en évidence les leviers par lesquels le DP pourrait être renforcé. En outre, quelle que soit la conception du DP, ces facteurs d'influence se retrouvent d'un champ de la littérature à l'autre. En effet, le DP inclut toujours des espaces formels et organisés de discussions, et s'inscrit généralement dans des processus décisionnaires.

S'il existe plusieurs outils et guides sur le sujet (Rajan et al., 2015; The SURE Collaboration, 2011; AusAID, 2011), notre synthèse montre qu'il y a autant de façons de concevoir, préparer et organiser le dialogue sur les politiques que de dialogues sur les politiques. C'est pourquoi, selon nous, les principaux leviers d'action – au-delà des ingrédients technocratiques qui sont censés assurer un DP de qualité – concernent l'adaptation des processus et procédures aux niveaux où se déroule le DP (p. ex. politique, stratégique, opérationnel) et leurs liens entre eux, ainsi que l'adéquation à ces niveaux des compétences et capacités des acteurs qui y contribuent. À notre connaissance, ces éléments sont les plus rarement étudiés et mériteraient que l'on s'y intéresse davantage. Déjà en 1986, Daniel appelait à davantage de renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de règles et pratiques du DP, particulièrement dans le contexte de l'aide au développement. Si les efforts sont depuis constants en la matière, à travers des programmes de formation et d'appui technique, le défi de la mobilité des personnels qualifiés reste toutefois un enjeu (Gaillard et Gaillard, 2006; Marchal et Kegels, 2003) et freine le renforcement des compétences aux niveaux organisationnel et institutionnel (Potter et Brough, 2004; Swanson et al., 2015). Cela contribuerait pourtant à contrebalancer des rapports de pouvoir souvent en faveur des nombreux experts et acteurs internationaux.

Enfin, à travers l'analyse des différents écrits, il nous semble que l'on peut distinguer trois finalités instrumentales du DP, selon les acteurs impliqués. Pour les chercheurs, il est un moyen de faire entrer les données probantes qu'ils produisent dans l'arène du processus d'élaboration des politiques. Dans cette perspective, leurs objectifs sont d'informer, de sensibiliser et de discuter des enjeux soulevés par ces données probantes. Pour les décideurs institutionnels, le DP est utile pour obtenir un soutien démocratique aux décisions politiques prises au terme de ces processus, pour entendre les positions des autres acteurs, et pour obtenir un certain nombre de connaissances dont ils ont besoin pour prendre une décision. Pour les acteurs de la société civile, le DP est une occasion de faire entendre leurs voix et influencer la prise de décision. Ainsi, leur

objectif est de sensibiliser les autres acteurs aux enjeux des politiques en cours d'élaboration ou en discussion, voire d'orienter les décideurs vers de nouvelles solutions. Enfin, dans le contexte de l'aide au développement, les bailleurs internationaux semblent considérer le DP comme une façon de rationaliser le processus d'élaboration des politiques et de contribuer au mouvement de bonne gouvernance. Plus spécifiquement, leur objectif serait de soutenir et de prioriser les réformes, tout en déterminant les modalités de collaboration avec les institutions nationales.

Limites

Cette recension a pour principale limite une définition relativement étroite de « policy dialogue », choix justifié principalement par des ressources limitées. D'autres champs de recherche peuvent labelliser différemment le DP, ou le conceptualiser de façon plus large, notamment dans une perspective de science politique ou de participation citoyenne. En outre, les contours flous de la définition du DP ont rendu difficile l'application des critères d'inclusion, d'autant que cette définition a été raffinée au fur et à mesure de l'analyse. En conséquence, un certain nombre d'écrits ont pu échapper à la sélection au moment de l'application des critères d'inclusion et d'exclusion. C'est pourquoi cette synthèse constitue un point de départ intéressant pour une recension des écrits plus exhaustive qui s'intéresserait aux nouveaux modes de gouvernance participative et collaborative.

5. Conclusion

Circonscrire les écrits portant sur « policy dialogue » a été le principal défi de cette synthèse. Cela peut s'expliquer par le fait qu'un tel mode de gouvernance compte parmi les « participatory devices », terme utilisé pour évoquer les nouvelles formes de participation politique par lesquelles les acteurs non institutionnels sont impliqués dans l'action publique (Halpern, 2014). Cette modalité est promue par certains acteurs de l'aide au développement, dont la plupart sont impliqués en santé mondiale, comme une nouvelle manière d'interagir avec les autorités nationales des pays bénéficiaires de l'aide au développement (Bazeler et al., 2013; Canadian International Development Agency, 2002; SIDA, 2015; Swanson et al., 2015). Un tel intérêt justifie de poursuivre les efforts de définition et de structuration initiés dans le cadre de notre recension des écrits, en particulier pour soutenir et outiller tant les autorités nationales que les acteurs de la santé mondiale, de façon à assurer la participation juste et équilibrée des multiples parties prenantes à la gouvernance des systèmes de santé des pays à faible et moyen revenu.

Il serait également certainement temps de réaliser une analyse de la maturation conceptuelle du DP (Pfadenhauer et al., 2015), de façon à intégrer notamment les écrits en français exclus de cette synthèse, ainsi que la littérature grise. En effet, alors qu'il y a plus de vingt ans en France, des sociologues proposaient de développer le recours à des « forums hybrides » où toutes les personnes concernées par un problème public pourraient débattre de controverses sociotechniques pour trouver des solutions pratiques (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001), cette synthèse montre encore une grande diversité dans la conceptualisation de DP, mais aussi une certaine rareté d'études empiriques. Ce constat peut vraisemblablement s'expliquer par l'existence d'autres terminologies pour évoquer le même objet d'étude. Comme l'évoquaient ces mêmes sociologues, nous avons le « sentiment que ce que l'on ignore est plus important que ce que l'on sait » (Callon et al., 2001, p. 37).

Références

Ade, N., Réne, A., Khalifa, M., Babila, K. O., Monono, M. E., Tarcisse, E. et Nabyonga-Orem, J. (2016). Coordination of the health policy dialogue process in Guinea: Pre- and post-Ebola. *BMC Health Services Research*, **16**(Suppl 4), 220. doi: 10.1186/s12913-016-1457-8

Arksey, H. et O'Malley, L. (2005). Scoping studies: Towards a methodological framework. *International Journal of Social Research Methodology*, **8**(1), 19-32. doi: 10.1080/1364557032000119616

Arts, B. et Van Tatenhove, J. (2004). Policy and power: A conceptual framework between the 'old' and 'new' policy idioms. *Policy Science*, **37**(3-4), 339-356.

AusAID. (2011). Theory of policy dialogue success. AusAID: Canberra.

Babu, S. C. et Ergeneman, A. (2005). Policy dialogue with Indian parliamentarians: Outcomes and lessons from the CGIAR. *Journal of International Communication*, **11**(1), 41-54.

Baumann, C. et White, S. (2015). Collaborative stakeholder dialogue: A catalyst for better transport policy choices. *International Journal of Sustainable Transportation*, **9**(1), 30-38.

Bazeler, P., Brown, T. et Rudlad, E. (2013). Thinking and working politically: An evaluation of policy dialogue in AusAID. AusAID: Canberra. Repéré le 13 Août 2018 à <http://dfat.gov.au/aid/how-we-measure-performance/ode/Documents/evaluation-policy-dialogue.pdf>

Biswas, A. K. (2004). From Mar del Plata to Kyoto: An analysis of global water policy dialogue. *Global Environmental Change-Human and Policy Dimensions*, **14**, 81-88.

Boussaguet, L., Jacquot, S. et Ravinet, P. (2006). *Dictionnaire des politiques publiques (2e édition)*. Paris: Les Presses de Science Po.

Boyko, J. A., Kothari, A. et Wathen, C. N. (2016). Moving knowledge about family violence into public health policy and practice: A mixed method study of a deliberative dialogue. *Health Research Policy and Systems*, **14**, 31. doi: 10.1186/s12961-016-0100-9

Cairney, P. (2012). Complexity theory in political science and public policy. *Political Studies Review*, **10**(3), 346-358. doi: 10.1111/j.1478-9302.2012.00270.x

Callon, M., Lascoumes, P. et Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain - Essai sur la démocratie technique*. Paris: Seuil.

Canadian International Development Agency (2002). What we're learning about policy dialogue. Ottawa (ON): CIDA.

Chatham House. (2018). Chatham House Rule. Repéré le 27 mars 2018 à <https://www.chathamhouse.org/chatham-house-rule#>

Creech, H. et Willard, T. (2001). Strategic intentions: Managing knowledge networks for sustainable development. Winnipeg: International Institute for Sustainable Development.

Damani, Z., MacKean, G., Bohm, E., DeMone, B., Wright, B., Noseworthy, T., . . . Marshall, D. A. (2016). The use of a policy dialogue to facilitate evidence-informed policy development for improved access to care: The case of the Winnipeg Central Intake Service (WCIS). *Health Research Policy and Systems*, *14*(1). doi: 10.1186/s12961-016-0149-5

Daniel, P. (1986). Structural Adjustment and Policy Dialogue. *IDS Bulletin*, *17*(2), 46-57. doi: 10.1111/j.1759-5436.1986.mp17002007.x

Dhunpath, R. et Paterson, A. (2004). The interface between research and policy dialogue: Substantive or symbolic? *Journal of Education*, *33*, 125-146.

Dovlo, D., Nabyonga-Orem, J., Estrelli, Y. et Mwisongo, A. (2016). Policy dialogues - The «bolts and joints» of policy-making: Experiences from Cabo Verde, Chad and Mali. *BMC Health Services Research*, *16*(Suppl 4), 216. doi: 10.1186/s12913-016-1455-x

Drechsel, P., Cofie, O.O., Van Veenhuizen, R. et Larbi, T.O. (2008). Linking research, capacity building, and policy dialogue in support of informal irrigation in urban West Africa. *Irrigation and Drainage*, *57*(3), 268-278. doi: 10.1002/ird.430

Ehrmann, J. et Lesnick, M. (1988). The policy dialogue: Applying mediation to the policy making process. *Mediation Quarterly No. 20*.

Gaillard, A.-M. et Gaillard, J. (2006). Fuite des cerveaux, circulation des compétences et développement en Afrique : un défi global. Dans: Pilon, M, rédacteur. *Défis du développement en Afrique subsaharienne : L'éducation en jeu* (p.37-65).Paris: Les Collections du CEPED (IRD).

Gale, T. (2001). Critical policy sociology: Historiography, archaeology and genealogy as methods of policy analysis. *Journal of Education Policy*, *16*(5), 379-393.

Goldsmith, A. (1988). Policy dialogue, conditionally and agricultural development: Implications of India's Green Revolution. *Journal of Developing Areas*, *22*, 2.

Halpern, C. (2014). Concertation / Délibération / Négociation. Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques* (p. 155-164). Paris: Les Presses de Science Po.

Hayek, F. A. (1945). The use of knowledge in society. *The American Economic Review*, *35*(4), 519-530.

Jagger, P., Brockhaus, M., Duchelle, A., Gebara, M., Lawlor, K., Resosudarmo, I. et Sunderlin, W. (2014). Multi-level policy dialogues, processes, and actions: Challenges and opportunities for national REDD + safeguards measurement, reporting, and verification (MRV). *Forests*, *5*, 2136-2162.

Kwamie, A. et Nabyonga-Orem, J. (2016). Improved harmonisation from policy dialogue? Realist perspectives from Guinea and Chad. *BMC Health Services Research*, *16*. doi: 10.1186/s12913-016-1458-7

Lavis, J. N., Boyko, J., Oxman, A. D., Lewin, S. et Fretheim, A. (2010). SUPPORT Tools for evidence-informed health policymaking (STP) 14: Organising and using policy dialogues to support evidence-informed policymaking. *Health Research Policy and Systems*, 7(Suppl 1), S14. doi: 10.1186/1478-4505-7-S1-S14

Lavis, J. N., Boyko, J. A. et Gauvin, F. P. (2014). Evaluating deliberative dialogues focussed on healthy public policy. *BMC Public Health*, 14, 1287. doi: 10.1186/1471-2458-14-1287

Le Galès, P. (2014). Gouvernance. Dans L. Boussaguet, S. Jacquot & P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques (4e édition)* (p. 299-308). Paris: Presses de Science Po.

Leca, J. (2012). L'état entre politics, policies et polity. *Gouvernement et action publique*, 1(1), 59-82.

Lomas, J. (2000). Connecting research and policy. *ISUMA Canadian Journal of Policy Research*, 1, 140-144.

Marchal, B. et Kegels, G. (2003). Health workforce imbalances in times of globalization: brain drain or professional mobility? *International Journal of Health Planning and Management*, 18(Suppl 1), S89-101. doi: 10.1002/hpm.720

Molenaers, N. (2012). The Great Divide? Donor perceptions of budget support, eligibility and policy dialogue. *Third World Quarterly*, 33(5), 791-806. doi: 10.1080/01436597.2012.677311

Moore, C. W. (1986). *The Mediation Process: Practical strategies for resolving conflict*. San Francisco, CA: Jossey-Bass.

Mwisongo, A., Nabyonga-Orem, J., Yao, T. et Dovlo, D. (2016). The role of power in health policy dialogues: Lessons from African countries. *BMC Health Services Research*, 16(Suppl 4), 213. doi: 10.1186/s12913-016-1456-9

Nabyonga-Orem, J., Dovlo, D., Kwamie, A., Nadege, A., Guangya, W. et Kirigia, J. M. (2016). Policy dialogue to improve health outcomes in low income countries: What are the issues and way forward? *BMC Health Services Research*, 16(Suppl 4), 217. doi: 10.1186/s12913-016-1450-2

Nabyonga-Orem, J., Gebrikidane, M. et Mwisongo, A. (2016). Assessing policy dialogues and the role of context: Liberian case study before and during the Ebola outbreak. *BMC Health Services Research*, 16(Suppl 4), 219. doi: 10.1186/s12913-016-1454-y

Nabyonga-Orem, J., Ota, M., Mwisongo, A. et Kirigia, J. M. (dir.) (2016). Health policy dialogue: Lessons from Africa [Special issue]. *BMC Health Services Research*, 16(Suppl 4).

Nabyonga-Orem, J., Ousman, K., Estrelli, Y., Rene, A. K. M., Yakouba, Z., Gebrikidane, M., ... Kwamie, A. (2016). Perspectives on health policy dialogue: Definition, perceived importance and coordination. *BMC Health Services Research*, 16(Suppl 4), 218. doi: 10.1186/s12913-016-1451-1

Nutley, S., Walter, I. et Davies, H. T. O. (2003). From knowing to doing: A framework for understanding the evidence-into-practice agenda. *Evaluation*, 9(2), 125-148.

Ostrom, E., Tiebout, C. M. et Warren, R. (1961). The organization of government in metropolitan areas: A theoretical inquiry. *American Political Science Review*, 55, 831-842.

Pfadenhauer, L. M., Mozygamba, K., Gerhardus, A., Hofmann, B., Booth, A., Lysdahl, K. B., ... Rehfuess, E.A. (2015). Context and implementation: A concept analysis towards conceptual maturity. *Zeitschrift für Evidenz, Fortbildung und Qualität im Gesundheitswesen*, 109(2), 103-14. doi: 10.1016/j.zefq.2015.01.004

Potter, C. et Brough, R. (2004). Systemic capacity building: A hierarchy of needs. *Health Policy and Planning*, 19(5), 336-45. doi: 10.1093/heapol/czh038

Rajan, D., Adam, T., El Husseiny, D., Porignon, D., Ghaffar, A. et Schmets, G. (2015). Briefing Note - Policy dialogue: What it is and how it can contribute to evidence-informed decision-making. Geneva: WHO.

Sabatier, P. A. et Weible, C. M. (2007). The advocacy coalition framework: Innovations and clarifications. Dans P. A. Sabatier (dir.), *Theories of the Policy Process* (p. 189-220). Boulder, CO: Westview Press.

Saint-Martin, D. (2014). Expertise. Dans L. Boussaguet, S. Jacquot & P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques (4e édition)* (p. 266-274). Paris: Presses de Science Po.

Scheurich, J. J. (1994). Policy archaeology: A new policy studies methodology. *Journal of Education Policy*, 9(4), 297-316. doi: 10.1080/0268093940090402

Scholten, P. et Verbeek, S. (2015). Politicization and expertise: Changing research-policy dialogues on migrant integration in Europe. *Science and Public Policy*, 42(2), 188-200. doi: 10.1093/scipol/scu040

SIDA. (2015). Evaluation of policy dialogue as an instrument in Swedish development cooperation - the case of gender equality. SIDA: Stockholm. Repéré le 13 Août 2018 à <https://www.sida.se/contentassets/d3a40515447a4a0c8409721f713f9862/evaluation-brief---policy-dialogue-20150703-final.pdf>

Soixante-quatrième Assemblée mondiale de la santé. (2011). Résolutions et décisions - Annexes. Dans Organisation Mondiale de la Santé (dir.). Genève: OMS.

Susskind, L. et Hoben, M. (2004). Making regional policy dialogues work: A credo for metro-scale consensus building. *Temple Environmental Law Journal*, 22(2), 123-140.

Susskind, L., McKearnan, S. et Thomas-Larmer, J. (1999). *The Consensus Building Handbook: A comprehensive guide to reaching agreement*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

Swanson, R.C., Atun, R., Best, A., Betigeri, A., De Campos, F., Chunharas, S., . . . Van Damme, W. (2015). Strengthening health systems in low-income countries by enhancing organizational capacities and improving institutions. *Globalization and Health*, 11, 5. <https://doi.org/10.1186/s12992-015-0090-3>

The SURE Collaboration. (2011). Organising and running policy dialogues (GUIDE 7). The SURE Collaboration: N/A. Repéré le 13 août 2018 à http://epoc.cochrane.org/sites/epoc.cochrane.org/files/public/uploads/SURE-Guides-v2.1/Collectedfiles/sure_guides.html

Touzard, H. (2006). Consultation, concertation, négociation : Une courte note théorique. *Négociations*, 1(5), 67-74. doi: 10.3917/neg.005.0067

Uneke, C. J., Ebeh Ezeoha, A., Uro-Chukwu, H., Ezeonu, C. T., Ogbu, O., Onwe, F. et Edoga, C. (2015). Promoting evidence to policy link on the control of infectious diseases of poverty in Nigeria: Outcome of a multi-stakeholders policy dialogue. *Health Promotion Perspective*, 5(2), 104-115. doi: 10.15171/hpp.2015.013

White, L. G. (1990). Policy reforms in sub-Saharan Africa - Conditions for establishing a dialogue. *Studies in Comparative International Development*, 25(2), 24-42.

World Health Organization. (2015). Universal Health Coverage Partnership. Repéré le 25 November 2015 à <http://www.uhcpartnership.net/>

Wu, X., Ramesh, M., Howlett, M. et Fritzen, S. A. (2010). *The public policy primer: Managing the policy process*. New York (NY): Routledge.

Cahiers REALISME
Numéro 16, Août 2018

Comité éditorial:

Maria José Arauz Galarza
Marie Munoz Bertrand
Lara Gautier
Valéry Ridde
Emilie Robert
Emmanuel Sambieni
Sylvie Zongo

Coordinatrice de la collection:

Lara Gautier

ISBN: 2369-6648

Institut de recherche en santé publique
de l'Université de Montréal (IRSPUM)
7101 avenue du Parc, bureau 3187-03

Montréal, Québec, Canada H3N 1X9

www.equitesante.org/chaire-realisme/cahiers/
cahiers-realisme@equitesante.org

La Chaire REALISME

Lancée en 2014, la Chaire de recherche REALISME vise à développer le champ en émergence de la science de l'implantation en santé mondiale. Plus spécifiquement, son objectif est d'améliorer la mise en œuvre des interventions communautaires afin de les rendre plus efficaces dans une perspective d'équité en santé.

Dans ce cadre, la Chaire lance une nouvelle collection de documents de recherche portant sur les interventions communautaires de santé dans les pays à faible revenu, et/ou les problématiques touchant les populations les plus vulnérables dans ces pays et au Canada.

Les Cahiers REALISME

La création de ces Cahiers vise à prendre en compte un certain nombre de problèmes :

- Diffusion limitée des recherches en français et en espagnol sur le thème de la santé publique appliquée à la santé mondiale, du fait de l'anglais comme langue de diffusion principale
- Accès restreint pour les chercheurs de certains pays et la plupart des intervenants aux recherches publiées dans les revues scientifiques payantes
- Publications en accès libres payantes dans les revues scientifiques limitant la capacité des étudiants et jeunes chercheurs à partager leurs connaissances dans ces revues
- Processus de publication dans les revues scientifiques longs et exigeants

Compte tenu de ces problèmes, de nombreuses recherches ne sont pas publiées du fait de la longueur des procédures, des contraintes de langue, des exigences élevées de qualité scientifique.

L'objectif des Cahiers REALISME est d'assurer la diffusion rapide de recherches de qualité sur les thèmes de la Chaire en accès libre, sans frais, en français, anglais et espagnol.

Les contributions sont ouvertes aux étudiants aux cycles supérieurs (maîtrise, doctorat) et stagiaires postdoctoraux et aux chercheurs francophones, anglophones et hispanophones.

Les Cahiers s'adressent à tous les étudiants, chercheurs et professionnels s'intéressant à la santé publique appliquée à la santé mondiale.



This work is licensed under the Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International License. To view a copy of this license, visit <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/> or send a letter to Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.

Cahiers Scientifiques REALISME
Numéro 16, Août 2018

ISBN: 2369-6648

Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM)
7101 avenue du Parc, bureau 3187-03
Montréal, Québec, Canada H3N 1X9



www.equitesante.org/chaire-realisme/cahiers/